

Rezé Mensuel

#183

NOVEMBRE 2023



2023 : 84 tombes fleuries à cause d'un féminicide en France

faits du mois
Aux arbres citoyens !
P.05

actu mairie
Coup dur ?
Des aides sont possibles
P.08

actu quartiers
Elles enregistrent
« La vie de Château »
P.14



Rezé mobilisé pour lutter contre les nuisances aéroportuaires !

Vous êtes nombreuses et nombreux à m'interpeller sur les nuisances générées par la proximité de l'aéroport. Couvre-feu enfreint, pollution aux particules ultrafines, hausse du trafic aérien, nuisances sonores, sommeil perturbé... Nous partageons ces constats : l'aéroport nuit à la vie et à la santé des Rezéennes et des Rezéens au quotidien.

Suite à l'abandon de l'appel d'offre visant à sélectionner un nouveau concessionnaire pour l'aéroport, l'État a invité l'ensemble des acteurs du territoire à s'exprimer sur le sujet. Les contraintes qui s'imposeront au futur concessionnaire doivent en effet être revues.

En tant qu'élues et élus rezéens, nous avons alerté sur la réelle lassitude de nos concitoyennes et concitoyens dans ce dossier. Celui-ci s'enlise depuis de trop nombreuses années, et la patience des habitantes et habitants a été mise à mal. Nous avons maintenant besoin d'un geste fort de l'État.

Depuis notre arrivée, nous défendons la vision d'un aéroport exemplaire et plus vertueux pour les habitantes et les habitants. Nous avons donc exprimé à nouveau notre exigence d'un couvre-feu élargi et respecté, de même que notre revendication d'un plafonnement du nombre de vols par an.

Le volume de passagers a été multiplié par 3 en 10 ans. Cinq nouvelles lignes ont été annoncées ce mois, et les projections pour l'avenir ne sont pas rassurantes. Cette dynamique s'avère totalement déconnectée de la réalité d'un monde transformé par les urgences environnementales et sociales. Au vu des objectifs de transition, nous devons poser collectivement les bases d'un aéroport urbain de demain.

Très prochainement, un temps fort sur le sujet sera donc organisé dans la ville de Rezé, à destination des habitantes et habitants. Vous êtes les premières et premiers concernés, et nous avons besoin de votre mobilisation pour obtenir une inflexion sur ce dossier.

Je le répète, c'est à l'aéroport de s'adapter au territoire, et non l'inverse.

Agnès Bourgeois
maire de Rezé

faits du mois

05 Inauguration de La Petite Gare

06 Collectes de jouets

actu mairie

07 Cafés-concerts : le coup de pouce de la Ville

08 Coup dur ?

Des aides sont possibles

11 Police municipale : où en est le dossier ?

12 Violences faites aux femmes : ça suffit !

actu quartiers

14 Elles enregistrent

« La vie de Château »

15 Lucy, la trottirideuse qui monte

16 Une PME ose la semaine de quatre jours

17 Du Pain contre la faim et le gaspillage, pour l'insertion et l'humanitaire

magazine

18 Sortir

expression

20 Les groupes politiques

pratique

22 Vie quotidienne



05



06

N°183
Novembre 2023
Rezé Mensuel,
le magazine municipal

Édition : Ville de Rezé
(direction dialogue citoyen
et communication
02 40 84 42 59)

Direction de la publication :

Agnès Bourgeois

Codirection :

Hugues Brianceau

Rédaction en chef :

Catherine Le Brigand

Rédaction : Séverine Garreau,
Thierry Goussin, Nolwenn
Perriat, Véronique Renaudineau,
Virginie Sombrun

Photos : Ludovic Failler,
Camille Martin, Thierry
Mezerette, Garance Wester

Mise en page :

agencescoopcommunication
14019-MEP

Impression :

Goubault imprimeur

Distribution : Andégave
communication

Régie publicitaire :

Offset 5 (02 40 26 59 56)

Tirage : 24 000 exemplaires

Contact : Rezé Mensuel,
Hôtel de ville – BP 159 –
44403 Rezé Cedex

communication@mairie-reze.fr

Standard mairie :

02 40 84 43 00

www.reze.fr



08



12



14



15



17

Rezé 

+ propre
+ écologique
et tellement
tendance !



À la piscine Victor-Jara,
le bonnet de bain est obligatoire
dès six mois

MOINS DE CONSOMMATION D'EAU
MOINS DE TRAITEMENT
MOINS DE CHEVEUX FLOTTANTS

reze.fr



ASSISTANCE AMBULANCE
assistanceambulance.com
117 rue de la Basse-Île - 44400 REZÉ

7J/7 24^H/24

www.assistanceambulance.com

02 40 12 14 15



Voyages culturels à La Petite Gare

Le 15 septembre en fin de journée, le parvis de la gare de Pont-Rousseau a résonné de discussions, rires et musiques. Lors de son inauguration, plus de 1000 personnes ont visité le tiers-lieu La Petite Gare composée d'une librairie indépendante et d'un espace de travail partagé. « Dans une ville citoyenne où les habitants débattent, militent, se mobilisent, une librairie a tout son sens, affirmait la maire, Agnès Bourgeois. Une librairie n'est pas un commerce comme les autres, c'est un support d'idées, de culture, de voyage. Elle participe à l'émancipation des individus. » La médiathèque Diderot profite d'ailleurs de cette installation pour créer un partenariat et réaliser des animations communes.

INFOS – facebook.com/lapetitegarezeze

Aux arbres citoyens !

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine. » Un dicton bien connu des adeptes de jardinage. Le 25 novembre et les jours suivants, les jardiniers municipaux seront à la tâche pour planter :

- une dizaine de fruitiers dans le parc de la Grève à Trentemoult plantés avec les lauréats des Enveloppes de quartiers (projet de verger « Communs fruits ») ;
- une miniforêt près de la future crèche boulevard Arribas, la deuxième après celle de Ragon (avec le soutien de la Région via le dispositif « Une naissance, un arbre ») ;
- des arbustes dans la nouvelle cour d'école nature, égalitaire et inclusive à l'élémentaire Pauline-Roland ;
- des arbres dans le bois des Naudières et dans le jardin des Trois-Moulins.

Ces plantations s'inscrivent dans une démarche de végétalisation engagée par la Ville pour augmenter les trames vertes et baisser la température en ville. Et vous ? Qu'allez-vous planter cet automne ?

INFOS – reze.fr (rubrique Actualités)



Rezé 

Local et convivial
**Rendez-vous
au marché**

Mardi matin Château
Jeudi fin d'après-midi Ragon
Vendredi matin Pont-Rousseau

Samedi matin Trentemoult
Dimanche matin Ragon

reze.fr

Bilan mi-mandat : venez rencontrer la maire et son équipe

Les quartiers Rezé-Hôtel de ville et La Houssais ont ouvert le bal des réunions publiques dédiées au bilan mi-mandat de l'équipe municipale. Les élus poursuivront leur tour des quartiers pour présenter les actions réalisées ou en cours et discuter avec les Rezéennes et Rezéens.

Les prochaines réunions publiques :

- **Château** : mardi 7 novembre, salle du Seil
- **Pont-Rousseau** : vendredi

10 novembre, gymnase Salengro

- **La Blordière** : jeudi 16 novembre, centre socioculturel Jaunais-Blordière

- **Ragon** : jeudi 7 décembre, centre socioculturel Ragon

- **Trentemoult-les Isles** : jeudi 14 décembre, Maison des Isles

De 18h30 à 20h30. Entrée libre. Une traduction en langue des signes est possible sur simple demande auprès du service dialogue citoyen, cinq jours minimum avant la réunion.

INFOS – Service dialogue citoyen,
02 40 84 42 44, jeparticipe.reze.fr ;
reze.fr (rubrique La Ville/Projet du mandat)

jeparticipe.reze.fr



Des joujoux par milliers dans vos greniers

Ne laissez pas les jouets de vos enfants au grenier : plusieurs collectes sont organisées avant les fêtes de fin d'année.

- Jusqu'au 6 novembre, l'association Les Amis des enfants du monde vous invite à apporter jouets, jeux et livres en bon état dans les centres socioculturels (Jaunais-Blordière, Loire-et-Seil, Ragon) ou à l'Intermarché de La Blordière. Vos dons serviront à financer un programme qui défend les droits des enfants à Madagascar.
- Du 29 novembre au 16 décembre, la Ville organise une grande collecte en lien avec Joujou, un atelier d'insertion dédié au réemploi de jouets géré par l'association Atao. Rendez-vous à l'hôtel de ville, la Balinière, la médiathèque Diderot, ou au service jeunesse et citoyenneté pour déposer vos dons qui seront revendus à prix solidaire dans la boutique Joujou à Nantes.
- Le 10 décembre, un cortège de motards (Motards de l'espoir) grimés en Pères Noël fera escale sur le parking du Leclerc Atout-Sud entre 12h15 et 14h30 pour collecter des jouets neufs pour les Restos du cœur.
- Tout au long de l'année, le centre socioculturel Château récolte aussi des jouets (et vêtements) destinés aux habitants du quartier. N'hésitez pas à en apporter avant la prochaine distribution solidaire qui aura lieu début décembre.
- Enfin, pour soutenir le Secours populaire, vous pouvez également participer à sa grande braderie de jouets neufs ouverte à tous le 15 novembre.

INFOS – reze.fr (rubrique Actualités)



Entre les femmes et les hommes,

16 % d'écart de salaire

Saviez-vous que les Françaises pourraient s'arrêter de travailler début novembre si elles étaient payées comme les hommes ? C'est le calcul fait par le média *Les Glorieuses* pour alerter sur les inégalités salariales. Selon Eurostat, les femmes gagnent en moyenne 16 % de moins que les hommes en France. Engagée dans l'égalité femmes-hommes, la Ville organise une table-ronde le 22 novembre pour expliquer ces écarts de rémunération et aider les salariées, les entreprises et collectivités à trouver des moyens de lutter contre ces inégalités. Pour nourrir le débat, des membres de l'association Travailleuses !, une économiste spécialiste des questions d'égalité professionnelle, et une responsable ressources humaines qui présentera le dispositif #NégoTraining seront présentes. Les échanges seront animés par l'association Les autres possibles.

Mercredi 22 novembre à 18h30.

Médiathèque Diderot. Gratuit.

Sur inscription (formulaire disponible sur reze.fr).

Garde d'enfants sur place (3-12 ans).

INFOS – 02 40 84 45 25, actionsociale@mairie-reze.fr



© NégoTraining by Audencia

La glisse, carrément cool !

Patinage artistique, roller, skate et activités multisports : voilà ce qui attend les 8-15 ans qui participeront à Carrément glisse du 26 décembre au 5 janvier. La version hivernale de Carrément sport et culture est reconduite par la Ville. Ne tardez pas à y inscrire vos enfants : les places sont limitées ! Les inscriptions démarrent le 13 novembre.

Tarifs en fonction du quotient familial. Inscription à la semaine (tous les après-midi, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier). Formulaire disponible sur reze.fr ou à retirer à l'accueil de la direction sports et vie associative et du service jeunesse et citoyenneté.

INFOS – Direction sports et vie associative (116, rue de la Classerie), 02 40 84 43 85 ; service jeunesse et citoyenneté (19, avenue de la Vendée), 02 40 13 44 25 ; reze.fr (rubrique Actualités)



CAFÉS-CONCERTS

Culture : coup de pouce de la Ville

La Ville soutient les cafés-concerts en adhérant au Gip Cafés cultures. Sur la photo, le groupe rezéen Les Toasteurs au Resto Les Isles.

Les élus ont voté en juin l'adhésion de la Ville au groupement d'intérêt public (Gip) cafés cultures pour soutenir les bistrotts et restos rezéens qui accueillent des spectacles.

À côté des salles institutionnelles accueillant le spectacle vivant comme l'Auditorium, la Balinière, le théâtre ou la Barakason, une douzaine de cafés et restaurants sont à Rezé des lieux de proximité et de convivialité où l'on peut applaudir les artistes locaux ou venus d'ailleurs. En 1999, la constitution dans la région nantaise du collectif Culture Bar-Bars, né avec le festival du même nom, a renforcé la dynamique.

SOUTIEN POUR CES PETITS LIEUX DE DIFFUSION

On va au bistrot pour boire un verre, mais aussi pour découvrir des artistes émergents. Le rôle de ces petits lieux de diffusion dans la vie sociale et

culturelle n'est plus à démontrer tant ils contribuent à l'émergence de nouveaux talents, participent à la diversité de la scène artistique locale et constituent des lieux de convivialité. Pour autant, comme le souligne Virginie Poisson, qui tient depuis onze ans le resto Les Isles, « les cafés/restos-concerts sont des économies fragiles ». Pour preuve malheureuse, après deux années d'activité et des dizaines de concerts, le Warlock vient de fermer ses portes, pour cause d'activité insuffisante.

Le resto Les Isles, quant à lui, organise un concert par mois, sauf l'été, soit une dizaine chaque année. « Et on ne peut pas faire plus. Toute aide est bienvenue pour nous permettre de continuer et de payer dûment les artistes. » Car les musiciens ou comédiens qui tournent dans les bars sont des professionnels vivant de leur talent... à condition d'être rémunérés. Leurs cachets représentent pour les structures un coût parfois difficile à assumer.

LE PUBLIC SERA AUSSI GAGNANT

L'État, la Région, les Villes de Nantes et Montreuil ont créé en 2015 un groupement d'intérêt public (Gip) Cafés cultures destiné à soutenir l'emploi artistique et technique du spectacle vivant, tout en favorisant l'accès du plus grand nombre à la culture.

La Ville de Rezé a décidé d'abonder ce fonds en contribuant à hauteur de 2 000 € pour 2023. « Une fois inscrit sur le site Gip Cafés cultures et au guichet unique du spectacle occasionnel (Guso), il faut faire la demande de subvention un mois avant le spectacle pour obtenir jusqu'à 65 % du montant du cachet, explique Hugues Brianceau, adjoint à la culture. Rezé a voté sa participation en juin dernier, car nous tenons à soutenir les artistes et l'animation du territoire assurée, aussi, par les bistrotts de quartier. »

Festival Culture Bar-Bars les 23, 24 et 25 novembre.



L'accès à l'épicerie sociale Au P'tit Plus est octroyé de façon ponctuelle après étude de la demande.

SOLIDARITÉ

Coup dur ? Des aides sont possibles

Nous pouvons toutes et tous rencontrer à un moment donné des problèmes et ne plus arriver à boucler notre budget. L'important est de chercher du soutien. Vous le trouverez au Centre communal d'action sociale.

PAROLE À L'ÉLU

LOÏC CHUSSEAU,
premier adjoint
solidarités et
inclusion



« À l'échelle de notre société, les inégalités s'accroissent, créent des situations de fractures, marginalisent et excluent certaines populations. Agir pour tous et protéger chacun, c'est l'ambition forte que nous nous sommes fixée. Le budget du centre communal d'action sociale a ainsi été augmenté de 10 %. En matière de solidarité, notre action vaut pour tous les publics, tous les âges, tous les profils. »

Première chose à savoir : « Tous les habitants peuvent franchir la porte du centre communal d'action sociale (CCAS), rappelle Loïc Chusseau, premier adjoint en charge des solidarités et de l'inclusion. Pas seulement quand cela va mal. Mais aussi pour faire un point sur leur situation. » Un diagnostic est fait systématiquement par les agents d'accueil, même si la personne ne vient pas pour cela, dans le but de lutter contre le non-recours aux droits. « Car beaucoup ignorent qu'ils peuvent prétendre à des prestations sociales. Les agents du CCAS sont là pour les renseigner et les orienter. Les habitants sont parfois surpris et découvrent de nouveaux droits. Par exemple, 30 % des personnes éligibles au revenu de solidarité active (RSA) ne les sollicitent pas. »

BONS D'ACHATS, PORTAGE DE REPAS, CENTRES DE LOISIRS

Les aides délivrées par la Ville à travers son CCAS sont diverses. Elles peuvent

prendre la forme de bons d'achats utilisables dans quatre supermarchés, de paniers de légumes ou d'un accès à l'épicerie sociale Au P'tit Plus. Il s'agit là des **aides alimentaires**, les plus sollicitées.

Une grande partie du budget du CCAS est également consacrée aux **seniors et personnes en situation de handicap**. « En effet, 42 % des usagers du service de portage de repas à domicile bénéficient d'une participation de la Ville jusqu'à 75 %, explique l'élu. À cela s'ajoutent les services d'accompagnement à



Des aides liées aux centres de loisirs sont possibles.

REPÈRES

627 ménages ont bénéficié d'aides du CCAS (bons d'achats, loisirs pour enfants, épicerie sociale, portage de repas...) en 2022

175 000 € de subventions versées aux associations en lien avec les solidarités en 2022

2,9 millions d'euros : budget du CCAS en 2023

+ 10% : c'est l'augmentation du budget du CCAS depuis 2021

domicile ou à la mobilité des seniors dans lesquels nous avons mis des moyens supplémentaires (horaires étendus, création de nouvelles navettes). »

Le CCAS aide aussi **les parents**. Pour payer l'accueil périscolaire, la cantine, le centre de loisirs ou encore l'inscription dans une association culturelle ou sportive. « Ces aides sont en hausse par rapport à 2021, notamment pour les centres de loisirs (+61 %) car davantage de familles y sont désormais éligibles. » Et de nouvelles actions sont à l'étude pour mieux aider les **familles monoparentales** (une famille sur trois à Rezé) notamment pour leur permettre de partir en vacances.

Le CCAS étudie des **aides liées au logement** qu'il verse de façon directe mais surtout indirecte en abondant le fonds de solidarité logement de Nantes Métropole : « Ses seuils ont été revus pour répondre davantage aux demandes avec l'augmentation des coûts de l'énergie. » Sont également abondés par la Ville : le fonds d'aide aux jeunes ou encore le fonds de compensation du handicap qui permet par exemple à une personne en fauteuil d'aménager une douche dans sa salle de bains.

MICROCRÉDIT, POINT CONSEIL BUDGET

Acheter une voiture ou un ordinateur pour pouvoir retrouver un travail, combler un découvert bancaire, payer une dette de loyer : le CCAS peut aussi aider les Rezéennes et Rezéens n'ayant pas accès à un prêt auprès de leur banque ou en difficultés financières sous forme de microcrédit personnel ou de prêt. « Toutes les sollicitations n'aboutissent pas forcément positivement mais elles nous permettent de réaliser un diagnostic et d'orienter les personnes. Comme nous le faisons lors des permanences du Point conseil budget ouvertes depuis décembre 2021 », explique Loïc Chusseau. En 2022, 143 personnes ont été reçues et

82 accompagnées. « Nous avons touché de nouveaux habitants : des actifs, mais aussi des retraités et des jeunes de moins de 25 ans. Avec comme objectifs de les sortir de situations compliquées comme le surendettement ou encore de les orienter pour ouvrir des droits », poursuit l'élu.

AU P'TIT PLUS : UN GRAND PLUS !

À l'épicerie sociale Au P'tit Plus, les bénéficiaires peuvent, durant la période de prise en charge, venir s'approvisionner chaque mois en nourriture, produits d'entretien et d'hygiène, moyennant une participation (10 € pour un chéquier de 100 € par exemple). Les usagers y trouvent surtout une écoute et du soutien grâce à un accompagnement individualisé avec un travailleur social et des occasions d'échanger avec d'autres bénéficiaires. « Le passage à l'épicerie peut servir de tremplin et permettre aux bénéficiaires de reprendre confiance en eux », souligne Loïc Chusseau.

DEMARCHES : LA MAISON DES SERVICES VOUS ACCOMPAGNE

Pour aider les familles dans leurs démarches administratives, la Ville a ouvert en 2022 la Maison des services (place François-Mitterrand). On peut y trouver de l'aide pour faire une demande de prestations sociales. Un conseiller numérique les accompagne dans l'utilisation des outils s'ils ne sont pas à l'aise.

Contact

Centre communal d'action sociale (CCAS). Hôtel de ville. Tél. 02 40 84 45 41. Courriel : actionsociale@mairie-reze.fr
Horaires d'ouverture (sans rendez-vous) : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h30.

La Ville vous aide :

 **Alimentation** (bons d'achats, épicerie sociale, paniers de légumes, portage de repas)

 **Enfants** (cantine, périscolaire, centre de loisirs, inscription dans une association...)

 **Santé** (mutuelle, matériel médical)

 **Budget** (microcrédit, prêt, point conseil)

 **Accompagnement social** (épicerie sociale, Centre local d'information et de coordination pour les personnes âgées et leur entourage).

 **Logement** (assurance habitation, factures eau et énergie, relogement, bons laverie, domiciliation, entrée en maison de retraite)

 **Culture** (spectacles)

 **Numérique et démarches** (Maison des services)

FACILE À LIRE

La Ville de Rezé aide les habitants qui ont des petits revenus. Par exemple pour acheter à manger, payer la cantine de leurs enfants, se faire livrer des repas à domicile pour les personnes âgées. La Ville de Rezé apporte aussi des conseils aux habitants pour gérer leur argent.

SOLIDARITÉ

Les associations mobilisées pour faire face

De nombreuses associations présentes sur le territoire aident aussi les Rezéennes et Rezéens en cas de coup dur. La Ville les soutient. C'est le cas de la Croix-Rouge et du Secours populaire en leur mettant à disposition un local récemment réaménagé (6, rue Piguët) et en prenant en charge leurs factures (eau et électricité).



Croix-Rouge : « Tout le monde est accueilli »

Deux fois par semaine, les bénévoles de la Croix-Rouge distribuent des colis alimentaires aux personnes en difficulté. « Nous avons actuellement 250 familles inscrites (dont 118 rezéennes). C'est 25 % de plus que l'an dernier, constate le responsable du site. Avec l'inflation, d'anciennes familles aidées qui avaient réussi à rebondir se retrouvent à nouveau en situation de précarité, et de nouvelles personnes poussent la porte de la Croix-Rouge pour la première fois. De plus en plus de migrants viennent vers nous. Tout le monde est accueilli. Et personne ne repart jamais sans rien, même si nos approvisionnements auprès de la Banque alimentaire n'augmentent pas autant. » Les bénéficiaires accèdent à un colis par mois en échange, si possible, d'une petite somme (0,50 € à 2 € par personne). Des vêtements adultes et couvertures peuvent être distribués en dépannage d'urgence.

INFOS – Renseignements durant les distributions les mardis et jeudis de 9h à 12h (6, rue Piguët), par téléphone (02 51 70 05 32) ou courriel (eq.reze@croix-rouge.fr).

Secours populaire : un panel de solutions

« Nous sommes 40 bénévoles. Mais nous aimerions être plus ! » Car la tâche est immense. Jean-Claude Hauraix est le responsable de l'antenne rezéenne du Secours populaire. L'association accompagne 250 familles (812 personnes) : 50 d'entre elles n'ont pas de revenus, les autres perçoivent de très maigres revenus (RSA, temps « très » partiels, insertion...). « Chaque fin de mois, nous distribuons 5 t de marchandise dont 1,5 t de fruits et légumes, des conserves, du lait, du pain, des produits de première nécessité. » Ces familles peuvent acheter à bas coût des produits dans l'épicerie solidaire, également des vêtements. Mais l'aide du Secours populaire va bien au-delà grâce à un panel de solutions : des conseils, des solutions, des orientations vers le CCAS, la Maison des services, la Mission locale. Et des réponses adaptées : une tenue de travail pour une nouvelle embauche, des sorties estivales pour que les enfants aient des souvenirs à partager à la rentrée des classes, un sac de vêtements pour le petit qui vient de naître, un bon cadeau de 20 € pour que les 350 enfants aient un jouet à Noël. Qui finance ? Les particuliers via leurs dons ou leurs achats (tout le monde peut acheter des vêtements et objets au Secours populaire), les entreprises du Min où le Secours populaire a un local, la Ville qui fournit les locaux et les fluides, le fonds européen, ... et vous, en donnant un peu de temps en tant que bénévole.



INFOS – Renseignements durant la permanence le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (6, rue Piguët), par téléphone (02 28 27 76 37) ou courriel (reze@spf44.org).

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Police municipale : où en est le dossier ?

Il y a un an, les habitants étaient consultés sur la création d'une police municipale de proximité. Le « oui » l'a emporté avec 71,8 % des suffrages. Quand sera-t-elle opérationnelle ? Le point avec Jean-Christophe Faës, adjoint en charge de la tranquillité publique et de la prévention de la délinquance.

OÙ EN EST-ON DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLICE MUNICIPALE ?

Jean-Christophe Faës : « Nous nous étions engagés à respecter l'avis des Rezéennes et Rezéens. Aussitôt les résultats de la consultation connus, nous nous sommes donc mis en ordre de marche pour créer un nouveau service de police municipale. Sa doctrine a été présentée au conseil municipal en mars. C'est sur cette base que nous avons ensuite pu lancer le recrutement du responsable de service. Il a pris ses fonctions début septembre. Il est déjà à pied d'œuvre pour définir dans le détail les missions des policiers et constituer une équipe de cinq personnes : deux agents de surveillance de la voie publique ayant candidaté ont été retenus (ils seront formés durant six mois), le recrutement des trois autres policiers sera lancé en fin d'année. Un premier équipage devrait donc être sur le terrain au printemps 2024. Et l'équipe au complet avant la fin 2024. »

QUELLE SERA LA MISSION DE LA POLICE MUNICIPALE ?

Jean-Christophe Faës : « Ce sera avant tout une police municipale de proximité. Les agents seront au contact permanent et à l'écoute des habitants. Leur présence importante sur le terrain – amplitude élargie en semaine et de façon ponctuelle le week-end – leur permettra d'être visibles des citoyens et d'être en alerte sur le territoire. Les policiers rezéens ne seront pas équipés d'armes létales mais uniquement d'armes d'autodéfense. Ils ne se substitueront pas aux policiers nationaux, mais interviendront de façon complémentaire. C'est ce que nous détaillons dans la convention de coordination qui doit être signée

avec l'État d'ici à la fin de l'année. Avec cette doctrine différente à Rezé, nous espérons attirer des candidats potentiels. Car nous sommes face à une autre difficulté à l'échelle nationale : celle de recruter des policiers municipaux. »

QUELLE PLACE AURA CE NOUVEAU SERVICE DANS LE FONCTIONNEMENT ACTUEL ?

Jean-Christophe Faës : « Ce nouveau service est rattaché à la direction de la tranquillité publique de la Ville. La police municipale agira ainsi en lien étroit avec les médiateurs, les agents de surveillance de la voie publique et l'ensemble de la direction dont l'effectif sera aussi renforcé (deux agents supplémentaires), dans le but d'apporter des réponses graduées allant de la prévention et médiation à la sanction. La création d'une police municipale n'est qu'une action de notre politique de tranquillité publique pour améliorer la sécurité et le bien-vivre ensemble dans notre ville. Début 2025, nous ouvrirons également une Maison de la prévention et de la tranquillité pour répondre aux préoccupations des Rezéennes et Rezéens en les informant et en les accompagnant. »

INFOS – Direction de la tranquillité publique : Les Champs Saint-Martin (6, rue François-Marchais), 02 51 83 79 00, tranquillitepublique@mairie-reze.fr



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé va avoir une police municipale. Le chef de cette police est arrivé en septembre. Il est en train de créer son équipe. Les policiers seront sur le terrain l'année prochaine.



ÉGALITÉ

Numéros utiles

- **En cas d'urgence** : 17 ou 112 depuis un portable
- **Violences femmes info** : 39 19
- **SOS inceste et violences sexuelles** : 02 22 06 89 03, permanences au centre socioculturel Château
- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles** : 02 40 48 13 83, permanences à la Maison de la justice et du droit de Rezé
- **Citad'elles** (lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et accompagnement pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, accessible 24H/24 et 7J/7 à Nantes) : 02 40 41 51 51
- **France victimes 44** : 02 40 89 47 07

Violences faites aux femmes : ça suffit !

Samedi 2 décembre, la Ville invite les Rezéennes et Rezéens à marcher ensemble pour dire stop aux violences faites aux femmes. Rendez-vous à 18h30 sur le parvis de la gare de Pont-Rousseau.

En 2022, 118 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en France*. Cette année, 84 féminicides ont déjà eu lieu**. « C'est 84 féminicides de trop, s'insurge Cécilia Burgaud, adjointe en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Il faut rendre visibles les violences faites aux femmes. Pour leur apporter notre soutien et sensibiliser l'ensemble de la population à cette réalité insupportable. » C'est le sens de la marche organisée tous les ans par la Ville en lien avec la Journée internationale du 25 novembre pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

REPÈRES

En 2022 à Rezé :

93 plaintes enregistrées pour coups et blessures volontaires dans le cadre intrafamilial

63 plaintes enregistrées pour violences sexuelles

Source : ministère de l'Intérieur

MARCHÉ AUX LAMPIONS LE 2 DÉCEMBRE

Femmes et hommes de tous âges, victimes ou non, sont ainsi conviés à marcher samedi 2 décembre. Le point de rassemblement est donné à 18h30 sur le parvis de la gare de Pont-Rousseau pour un parcours de trois kilomètres jusqu'à la Barakason. « Les participants arboreront des lampions symbolisant le nombre de féminicides », ajoute l'élue. La marche se terminera en musique avec un concert de l'artiste Niqolah Seeva. « Habitantes et habitants pourront parler tout au long de la soirée avec les associations partenaires de l'événement et engagées sur le sujet. »

ACCOMPAGNER ET PRÉVENIR

« Soutenir les victimes de violences fait partie de nos engagements de mandat, rappelle Cécilia Burgaud. Des actions se concrétisent grâce à des partenariats solides : les femmes en danger au sein de leur foyer peuvent désormais être mises à l'abri grâce à un logement d'urgence que nous avons ouvert en

2021. Les permanences de l'association SOS inceste et violences sexuelles ont été doublées. La nouvelle Maison de la prévention et de la tranquillité, attendue pour début 2025, permettra également d'améliorer l'accueil des victimes. » Agir, c'est aussi sensibiliser les plus jeunes. « C'est ce que nous avons fait notamment en classe grâce à l'intervention de l'association Les mots libres pour libérer la parole autour de toutes les formes de violences », conclut l'élue.

Programme et parcours de la marche accessible sur reze.fr

INFOS – Service médiation et prévention de la délinquance : 02 51 83 79 17 ; reze.fr (rubrique Actualités)

*Source : ministère de l'Intérieur

**Source : collectif Féminicides par compagnons ou ex (chiffre au 7 octobre 2023)



FACILE À LIRE

La Ville de Rezé organise une nouvelle marche samedi 2 décembre pour soutenir les femmes victimes de violences et faire réagir les habitants.

Rezé

“ Il veut toujours savoir où je suis et avec qui. ”
VOUS TROUVEZ ÇA NORMAL ?

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Marchons et luttons contre les violences faites aux femmes.

18h30 : départ gare de Pont-Rousseau

19h30 : arrivée La Barakason | 20h : concert Niqolah Seeva



STOP
au harcèlement !

reze.fr



Lauréates du dispositif "enveloppes de quartiers", Nazati, Inaya, Fatoumata et Houra (absente sur cette photo) veulent créer une radio locale pour parler de la vie de leur quartier. La Ville a acheté le matériel. La suite sera à écouter sur les ondes prochainement.

CHÂTEAU



Elles enregistrent « La vie de Château »

ENVELOPPES
de quartiers

Grâce à une « enveloppe de quartier », quatre écolières motivées ont permis d'équiper l'école Pauline-Roland du matériel nécessaire à la réalisation d'émissions pour créer une radio locale au Château.

À l'école élémentaire Pauline-Roland, la radio fait partie du quotidien des élèves de CM2 depuis plusieurs années, sous l'égide de Guillaume Le Du, enseignant. En périscolaire, les enfants participent à des ateliers et réalisent des émissions diffusées dans l'école. Certains, et surtout certaines, se sont vraiment prises au jeu. Ainsi, Inaya, Fatoumata, Houra et Nazati, quatre copines, ont décidé d'aller plus loin. Au printemps dernier, aidées par Alexia, la responsable adjointe du

périscolaire, elles ont répondu à l'appel à projets « enveloppe de quartier » lancé par la Ville en janvier : « On aimait bien les ateliers radio. On mettait des musiques, on a interviewé le boucher... On avait envie de continuer, de lire des histoires, d'interviewer des habitants, d'informer sur ce qui se passe... »

UNE RADIO POUR PARLER DE LA VIE DU QUARTIER

Leur projet, joliment baptisé « La vie de Château », consistait donc à créer une radio locale pour parler de la vie du quartier. Les votes récoltés leur ont attribué 5 000 € pour l'acquisition de matériel qui, acheté par la Ville, leur a été remis le 21 septembre. Alexia et Julien, référents numérique à l'Arpej, avaient dressé la liste de tout ce qu'il fallait pour mener le projet à bien.

La suite ? Elle est à inventer. Les quatre jeunes filles, aujourd'hui collégiennes en 6^e, devront s'organiser avec leurs emplois du temps respectifs pour réaliser leurs émissions. Mais, elles ne seront pas seules : elles seront épaulées par les animateurs du périscolaire et de l'Arpej. De même, elles ne sont pas les uniques utilisatrices du matériel : il sera à la disposition de l'école Pauline-Roland et de tous les bénévoles intéressés par la réalisation d'émissions et de podcasts. L'initiative d'Inaya, Fatoumata, Houra et Nazati aura permis le lancement d'une aventure qui devrait permettre bientôt à tout un chacun de vivre, en sons, « La vie de Château ».

INFOS – Accueil périscolaire
Pauline-Roland : 06 68 38 34 12

LA BLORDIÈRE



Lucy, la trottirideuse qui monte

Deuxième des derniers Trottirama, Lucy Mortimer concilie avec succès passion et compétition.

Si, pendant les périodes de confinement lié au Covid, certains trouvent refuge dans la cuisine ou la lecture, d'autres, comme Lucy, s'ouvrent à de nouveaux loisirs. À 12 ans, la Rezéenne enfourche sa trottinette et passe son temps libre à rider (pratiquer les sports de glisse) sur le trottoir, avant de se lancer dans le bowl (module en forme de cuvette) du skatepark. Là, elle pose ses premières tricks (figures acrobatiques) et se fait vite remarquer dans le monde très masculin de la glisse urbaine.

LE GÈNE DE LA GLISSE

« Je viens au skatepark dès que je peux. Je n'y vois jamais d'autres filles. Je pense même être la seule, mais cela ne me gêne pas. Ici, tout le monde se connaît et se respecte. » Si la glisse coule forcément dans les gènes de la jeune fille avec un frère skateur, une maman qui pratique le roller et un papa adepte de vélo, Lucy, elle, s'éclate avec une trottinette. « Je trouve cela plus simple que le skate. On peut vite progresser. Une fois l'engin bien maîtrisé, les figures sont très spectaculaires. »

ELLE ENCHAÎNE FIGURES ET SUCCÈS

Aujourd'hui, licenciée au Hangar à Nantes, elle se perfectionne désormais avec un entraîneur. Très vite, le niveau et la passion de Lucy l'emmènent vers la compétition... et les succès. Pour sa deuxième participation au Trottirama, où amateurs comme professionnels de trottinette freestyle viennent de toute la France et même d'au-delà les frontières pour s'affronter, elle se hisse sur la seconde marche du podium. « J'avais envie de me tester par rapport aux autres. Tout le monde me dit que j'ai un bon niveau mais, moi, j'ai du mal à le croire. »



Lucy vient au skatepark dès qu'elle le peut.

Modeste, la jeune collégienne ne rêve ni de carrière, ni de podium. Dans sa tête, juste l'envie de persévérer et de passer enfin son *kickless whip**. Lucy trace son chemin, enchaîne les sauts tout en gardant bien les pieds sur terre.

*Figure consistant à faire tourner sa trottinette sur le côté puis la ramener vers soi en plein saut avant de replacer ses pieds dessus

Trottinette en ville : sur le trottoir ou pas ?

Les règles de circulation à trottinette diffèrent selon que l'engin est motorisé ou non.

Les trottinettes électriques (comme tous les engins de déplacements électriques : hoverboard, gyropode, monoroue, vélo) doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe. À défaut, les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h

sont permises. La circulation sur les trottoirs est interdite. Rappelons qu'il faut avoir au minimum 14 ans pour se déplacer à trottinette électrique, qu'il est interdit de transporter un passager et de dépasser les 25 km/h. L'assurance est une obligation pour le propriétaire de l'engin. Enfin, le port du casque, s'il n'est pas obligatoire, est fortement recommandé.

Les utilisateurs de trottinettes non motorisées sont quant à eux considérés comme des piétons. Ils doivent donc respecter le code de la route s'appliquant à cette catégorie. Ils doivent circuler sur le trottoir et emprunter les passages piétons pour traverser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres.



RAGON

Une PME ose la semaine de quatre jours

L'entreprise Atlantique Saumon Fumé expérimente la fermeture de son atelier le vendredi. Une innovation dans le secteur agroalimentaire, qui génère des impacts positifs tant sur la vie des salariés que sur l'environnement.

Au sein de l'entreprise Atlantique Saumon Fumé, implantée dans le marché d'intérêt national (Min) de Nantes Métropole, on se souhaite désormais un bon week-end dès le jeudi après-midi ! L'expérimentation de la semaine de quatre jours a débuté en septembre dans cette PME (petite moyenne entreprise) de douze personnes, où l'on fume de façon artisanale poissons de mer et du bassin de la Loire.

« ENVIE DE TRAVAILLER DIFFÉREMENT »

Le dirigeant de la société, Vincent Farias, en a pris l'initiative. « Les gens ont envie de travailler différemment depuis le Covid », explique-t-il. Dans un secteur agroalimentaire où le télétravail est impossible, il a imaginé, avec son équipe, une organisation ne remettant pas en cause la satisfaction du client. L'approvisionnement en poissons frais, la prise et la préparation de commandes ont été revus de façon à permettre la fermeture de l'atelier le vendredi. Les autres jours, la journée de travail est rallongée d'une heure et quart, répartie sur le matin, la pause du midi et la fin de journée.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIES

Tous les salariés, excepté l'assistante de direction, ont opté pour ce rythme de travail qui présente plusieurs avantages. Pour leur vie personnelle en premier lieu : « J'ai une journée entière pour moi », apprécie Éléonore, qui gère les commandes. « Ma femme est à la retraite, c'est formidable pour la vie privée », ajoute Hervé, qui travaille à l'atelier. Venant de Carquefou, il met aussi en avant l'économie sur sa facture de carburant. Ces kilomètres non parcourus sont autant d'émissions

de CO₂ en moins. En fermant son atelier une journée, Atlantique Saumon Fumé réduit par ailleurs ses consommations en électricité, en produits d'entretien et en eau pour le nettoyage. L'expérimentation doit être validée ou non fin novembre. « C'est compliqué mais possible pour une petite entreprise », telle est la première leçon tirée par Vincent Farias. Cette innovation pourrait même devenir un atout pour recruter. « J'ai eu deux fois plus de candidats à la dernière offre d'emploi », relate, amusé, le chef d'entreprise.



Vincent Farias, dirigeant d'Atlantique Saumon Fumé, ne travaille plus le vendredi.

DISCUTEZ AVEC VOTRE ÉLU DE QUARTIER

Chaque habitant peut rencontrer son élu de quartier et lui faire part d'informations lors de permanences organisées chaque mois. Il est recommandé de prendre rendez-vous en amont auprès du secrétariat des élus.

- **Château** : Annie Hervouet, mardis 7, 14, 21, 28 novembre et 5 décembre, de 9h30 à 10h30, local des médiateurs (place François-Mitterrand).
- **La Blordière** : Jean-Louis Gaglione, samedis 18 novembre et 9 décembre, de 10h45 à 11h45, salle de la Noëlle.
- **Pont-Rousseau** : Laurent Le Breton, samedis 18 novembre et 9 décembre, de 10h à 11h, salle Jean-Baptiste-Vigier.
- **La Houssais** : Roland Bouyer, samedis 4 novembre et 2 décembre, de 10h30 à 11h30, centre André-Coutant.
- **Ragon** : Anaïs Gallais, samedi 2 décembre, de 11h à 12h, centre socioculturel Ragon.
- **Rezé-Hôtel de ville** : Didier Quéraud, mercredi 15 novembre, de 17h à 18h, hôtel de ville.
- **Trentemoult-les Isles** : Benjamin Gellusseau, samedis 18 novembre et 9 décembre, de 11h à 12h, Maison des Isles.

INFOS – Secrétariat des élus, 02 40 84 43 46



Les bénévoles de l'association Pain contre la faim récoltent du pain dur dans 14 boulangeries de Rezé.

TOUS QUARTIERS



Du Pain contre la faim, pour l'insertion et l'humanitaire

Chaque semaine, les bénévoles de l'association Pain contre la faim font le tour de 14 boulangeries rezéennes pour y récolter les invendus qui seront transformés dans un atelier d'insertion.

Il est 9h ce mardi à la boulangerie Dion. Luc, Michel et Paul chargent la camionnette, siglée « Bara'mel » et « Trajet », de sacs pleins de pain dur. Une routine joyeuse pour ces copains, retraités hyperactifs, qui œuvrent chacun dans au moins une association. Ils consacrent notamment une demi-journée par mois à faire ensemble la tournée d'une dizaine de boulangeries pour Pain contre la faim. « Depuis trente et un ans, nous collectons le pain dur dans la région nantaise, pour lutter contre le gaspillage. Aujourd'hui, nous totalisons 285 points de collecte, boulangeries et grandes surfaces, de Montaigu à Blain, dont 14 à Rezé », rapporte Antoine Sorin, président de l'association.

RIEN NE SE PERD !

Au démarrage, des bénévoles transformaient eux-mêmes le pain collecté. Aujourd'hui et depuis vingt ans, grâce à un partenariat avec l'association Trajet, quelque 1 100 t par an sont acheminées vers « Bara'mel » (« pain d'épices » en breton), l'atelier d'insertion herblinois. Une trentaine de salariés en insertion y transforment viennoiseries et pain dur en aliment pour les cochons, vendu à un éleveur de Rouans. Chaque année, Trajet

restitue à Pain contre la faim environ 10 000 €, qui financent des projets humanitaires : « Pour augmenter la valeur ajoutée de la transformation du pain, l'atelier réfléchit à de nouveaux débouchés, avec des brasseurs de bière artisanaux par exemple. »

RECHERCHE BÉNÉVOLES

« Chaque jour, quatre camionnettes partent de Vertou et Saint-Herblain avec trois bénévoles. Ces derniers sont actuellement 220, dont 95 % de retraités. Nous recherchons de nouveaux bénévoles disponibles une demi-journée par mois, de 7h à 11h30... douze mois par an ! » Le conducteur doit posséder un permis B, et l'association propose des stages de conduite à celles et ceux qui ne seraient pas à l'aise avec un petit fourgon. « Si une majorité d'hommes composent actuellement les équipes, les femmes sont évidemment bienvenues ! » Et, comme en témoignent Luc, Michel et Paul : « C'est une contrainte très supportable, c'est pour une bonne cause, et ça participe à nous faire continuer à être dans la société. »

INFOS – Antoine Sorin : 06 22 24 82 91

SORTIR À REZÉ DU 01/11 AU 10/12



♥ NOTRE COUP DE CŒUR

Le jeudi : c'est documentaire !

En association avec le cinéma Saint-Paul, la médiathèque Diderot propose tout le mois de novembre les « Jeudis du doc ». Des séances pour découvrir des films documentaires et partager ses idées sur le monde.

Tous les ans en novembre, l'association Images en bibliothèques organise le Mois du doc. Un rendez-vous national incontournable mettant à l'honneur le film documentaire, soutenu par le ministère de la Culture et le Centre national du cinéma et de l'image animée. Cette année, la médiathèque Diderot et le cinéma Saint-Paul s'associent pour proposer une programmation en lien avec l'événement. Réservez vos jeudis soir pour faire le plein de documentaires. Quatre films seront diffusés à la médiathèque ou au cinéma autour du thème « Prendre la parole ». Au programme : *Quand les femmes ont pris la colère* de Soazig Chappedelaine et René Vautier (le 09/11),

Le bégaiement fond au soleil de Mélissa Bronsart (le 16/11), *Riposte féministe* de Marie Perennès et Simon Depardon (le 23/11) et *À la mort, à la vie* de Thibaut Sève (le 30/11). Quatre documentaires pour aborder le combat féministe, le bégaiement, les violences sexistes, ou encore le métier de biographe de fin de vie. Les projections seront suivies d'un débat avec les protagonistes du film ou des professionnels.

Du 9 au 30 novembre. Cinéma Saint-Paul (tarif : 4 €) et médiathèque Diderot (entrée libre). Tarif : 4 € (séances gratuites à la médiathèque). Rens. auprès de la médiathèque (02 40 04 05 37, mediatheque.reze.fr) ou du cinéma (02 40 75 41 91, cinemastpaul.fr).

CONCERTS

**MARDI 14 NOVEMBRE À 20H
LES KAPSBER'GIRLS**
[La Soufflerie – Baroque en scène] Les Kapsber'girls redonnent leur place dans l'histoire de la musique à six compositrices italiennes des 17^e et 18^e siècles. Un nouveau regard sur la musique baroque.
L'Auditorium – Tarifs : de 10 € à 23 €

**JEUDI 16 NOVEMBRE À 20H
MUON S/AUTOREVERSE**
[La Soufflerie – Club 360] Deux nuances de musique bruitiste : Autoreverse ferraille entre guitare et table de mixage tandis que Muon S organise le dialogue entre claquettes amplifiées et électronique modulaire.
La Barakason – Gratuit

**MARDI 21 NOVEMBRE À 20H
ABDULLAH MINIAWY**
[La Soufflerie] Remarqué pour son chant déchirant au sein du trio Le Cri du Caire, le poète égyptien Abdullah Miniawy présente sa nouvelle création, reconnexion aux racines des cultures et des croyances.
L'Auditorium – Tarifs : de 9 € à 19 €

**JEUDI 30 NOVEMBRE À 20H
MERAL POLAT TRIO/
SCÛRU FITCHÁDU/
GAOUTA**
[La Soufflerie] Une soirée pour rêver et danser au-dessus des frontières, entre le blues folk anatolien du Meral Polat Trio, la rage électro-punk du Lisboète Scûru Fitchádu et l'électro vivifiante de la Marocaine Gaouta.
La Barakason – Tarifs : de 8 € à 17 €

LECTURE

**SAMEDI 25 NOVEMBRE
À 19H
LA RENTRÉE
LITTÉRAIRE**
Les bibliothécaires et les libraires de La Petite Gare défrichent les sorties et les listes des prix littéraires pour vous présenter les titres qui les ont marqués, coups de foudre ou coups de maître !
**Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription**

DANSE

**MERCREDI 29 NOVEMBRE
À 20H
UNE NUIT ENTIÈRE**
[La Soufflerie – Festival Le Grand Huit] Au cœur

d'un cercle imaginé comme un espace familier et protecteur, Anna Gaiotti et Tatiana Julien imaginent un corps-à-corps sensuel et combatif, symbole d'un féminisme ancien et puissant.
L'Auditorium – Gratuit

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE
À 15H
22 ACTIONS
FAIRE POÈME**
[La Soufflerie – Festival Le Grand Huit] Le trio de chorégraphes La Tierce imagine une recueils de poèmes, sous la forme de 22 actions simples, juxtaposées les unes aux autres.
**L'Auditorium
Prix libre**

JEUNE PUBLIC

**DIMANCHE 12 NOVEMBRE
À 10H30
CINÉMINOS**
Une séance de ciné pour les plus petits. Au programme : *Osez l'inconnu !*, sept courts-métrages de différentes nationalités pour explorer de nouvelles contrées. Dès 3 ans.
**Cinéma Saint-Paul
Tarif : 4 €**

**SAMEDI 2 DÉCEMBRE
À 10H15, 11H15,
16H15 ET 17H15
LE CARROUSEL
DES IMAGES**
Entre atelier et spectacle, petits et grands sont invités à jouer avec l'image, à la manipuler et à la façonner selon leurs envies. Réservé aux 6 mois-3 ans.
**Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription**

EXPOSITION

**JUSQU'AU 7 JANVIER
C'EST ARRIVÉ PRÈS
DE CHEZ VOUS**
Dix années de recherches archéologiques dans la métropole, avec des découvertes remontant jusqu'à la préhistoire, à découvrir à travers une exposition interactive.
**Le Chronographe
Tarifs : de 1,50 € à 3 €, gratuit pour les moins de 18 ans**

SPORTS

**4 NOVEMBRE À 20H (NRMV/SAINT-NAZAIRE)
11 NOVEMBRE À 20H (NRMV/NICE)
14 NOVEMBRE À 20H (NRMV/SAINT-JEAN D'ILLAC)
25 NOVEMBRE À 20H (NRMV/TOURS)
VOLLEY**
Matches du NRMV (Ligue A masculine).
Salle sportive métropolitaine

**4 NOVEMBRE À 20H (CSP NANTES-REZÉ/SCEAUX)
2 DÉCEMBRE À 20H (CSP NANTES-REZÉ/FRANCONVILLE)
BASKET**
Matches du CSP Nantes-Rezé (Nationale féminine 1).
Gymnase Arthur-Dugast

**19 NOVEMBRE À 16H (ASBR/LIVRY GARGAN)
3 DÉCEMBRE À 16H (ASBR/SARAN)
HAND**
Matches de l'ASBR Hand (Nationale masculine 1).
Gymnase Évelyne-Crétaul

LOISIRS

**SAMEDI 4 NOVEMBRE DE 10H À 12H
SAMEDI 2 DÉCEMBRE DE 10H À 12H
ATELIERS
AU JARDIVERSITÉ**
Découvrez le fonctionnement du compostage et du lombricompostage (le 04/11, tout public). Fabriquez vos décorations de Noël à partir des ressources glanées dans la nature (le 02/12, dès 8 ans).
**Jardiversité
Gratuit. Sur inscription**



© Jardin d'Image (Roman Lanoe)

SPECTACLE

LES ROUSSIPONTAINS DE RETOUR
La joyeuse troupe des Roussipontains remonte sur les planches du théâtre municipal du 4 au 26 novembre. Dans leur nouvelle comédie revue *La retraite dépasse les Borne !*, les bénévoles aborderont comme toujours des sujets d'actualité : les réformes des retraites, les Jeux olympiques, le 49.3, les restrictions énergétiques ou encore les influenceuses. Ils vous feront voyager en mode safari, dans l'univers sensuel du cabaret et dans l'ambiance folle du disco. Plumes, paillettes et rires garantis !
Du 4 au 26 novembre. Théâtre municipal. Tarifs : de 15 € à 18 €. Sur réservation. Rens. 06 07 69 32 85, resa.roussipontains.com

**SAMEDI 25 NOVEMBRE DE 11H À 12H30
CAFÉ MUSIQUE**
Une heure et demie d'échanges et d'écoute. Au programme ce mois-ci : rap, slam et spoken word. Réservé aux adultes.
**Médiathèque Diderot
Entrée libre**

**SAMEDI 25 NOVEMBRE À 15H
INITIATION
AU BRUITAGE**
Découvrez un savoir-faire artistique aux multiples facettes avec Julie Brébion, médiatrice cinéma. Expérimentez et

réinventez votre propre bande-son de séquences de cinéma muet. Dès 8 ans.
**Médiathèque Diderot
Gratuit. Sur inscription**
**SAMEDI 2 DÉCEMBRE DE 10H À 19H
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
SALON
INTERNATIONAL
DU DISQUE**
80 disquaires de France et d'Europe, conférences et dédicaces.
**Halle de la Trocardière
Tarif : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans**



© Laurent Combe

JEUNE PUBLIC

LA SOUFFLERIE AUSSI POUR LES PETITS !
La saison 2023/2024 de la Soufflerie est lancée. Avec de belles découvertes en perspective pour les grands mais aussi les petits ! Top départ de la programmation jeune public samedi 25 novembre à 17h avec le spectacle musical et cinématographique *Ali Baba et les 40 voleurs* revisité par la compagnie La Cordonnerie (dès 6 ans). Les 27 et 28 mars, la même troupe proposera aux plus grands (à partir de 12 ans) un ciné-spectacle autour d'une histoire réinventée : Ne pas finir comme Roméo et Juliette. D'autres propositions pour tous les âges dès 3 ans sont à découvrir au fil de la saison...
À partir du 25 novembre. Programmation complète sur lasoufflerie.org. Rens. 02 51 70 78 00.



Cette double page est dédiée à l'expression des groupes politiques représentés au conseil municipal.

Retrouvez les tribunes des groupes sur reze.fr

Groupes de la majorité

REZÉ CITOYENNE

Pour un droit international appliqué, au profit des peuples

« On nous demande d'aimer ou de détester tel ou tel pays ou tel peuple. Mais nous sommes quelques-uns à trop bien sentir nos ressemblances avec tous les hommes pour accepter ce choix ». Albert Camus

Le 7 octobre dernier, des actes indignes ont été commis par l'organisation terroriste du Hamas, notamment contre des civils israéliens. En réponse, le gouvernement israélien a fait payer un lourd tribut au peuple palestinien. Ce sont plus de deux millions et demi de personnes, hommes, femmes et enfants de la Bande de Gaza, qui se sont retrouvés de nouveau sous les bombes.

Entre le Hamas, organisation capable de massacres injustifiables contre des civils, et le gouvernement d'extrême-droite israélien, y a-t-il de la place pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens ? Appuyons-nous sur les propos de Stéphane Hessel qui, en 2011, nous invitait à nous indigner. S'agissant du conflit israélo-palestinien, il précisait « croire en la valeur universelle des droits de l'homme et considérer que, quand le gouvernement israélien occupe les territoires palestiniens, il le fait en violation des principes énoncés par les nations unies en 1967. Il enfreint le droit ». C'est donc le droit international, celui de la Convention de Genève, visant à protéger les civils dans les conflits armés, qui doit être appliqué.

Cela implique notamment la reconnaissance de l'État de la Palestine, le démantèlement des colonies en Cisjordanie et à Jérusalem, le retrait des troupes israéliennes des territoires palestiniens et la levée du blocus de Gaza en place depuis 2007. Nous appelons la réouverture de négociations pour une paix juste et durable au Proche-Orient en faisant respecter les résolutions de l'ONU. « Ce n'est pas l'espérance qui fait les héros ; c'est le courage et la volonté ». Comte-Sponville. Le bonheur désespérément.

RezeCitoyenne@mairie-reze.fr – rezecitoyenne.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE !

Élections sénatoriales : le choix de Rezé à Gauche Toute

Les sénateur-ices sont élu-es par les « grand-es électeur-ices » : des élu-es de conseils municipaux pour environ 90 %, mais aussi de conseils départementaux, régionaux, et des parlementaires des départements concernés. Cette année, la moitié du Sénat était renouvelée. Pour ces élections du 24 septembre, Rezé à Gauche Toute disposait de cinq grand-es électeur-ices : quatre membres du conseil municipal et une déléguée supplémentaire rezéenne, membre de RàGT et élue par le conseil municipal du 9 juin. Elles et ils devaient voter pour élire des sénateur-ices en Loire-Atlantique.

Notre association s'était prononcée pour une liste unitaire de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (Nupes). Donc une liste commune entre écologistes, communistes, socialistes, et insoumis-es. Or l'unité, pour positive qu'elle fût, est restée incomplète : les listes conduites par Ronan Dantec (Territoires44-EELV) et Karine Daniel (PS-PC) ont fusionné, mais sans la France Insoumise (LFI). Après discussion interne, nous avons réparti nos votes entre la liste EELV-PS-PC (Ronan Dantec-Karine Daniel) et la liste LFI (Viancin/Lalande).

Il s'agissait d'un suffrage indirect, contraire à notre conception de la démocratie, et d'une élection au nom des Rezéen-nes : elles et ils doivent connaître le choix de leurs élu-es, cela nous semble important. Nous regrettons que toutes les formations du conseil municipal ne partagent pas cette transparence. Quoi qu'il en soit, l'association Rezé à Gauche Toute continuera d'agir pour le développement et l'ancrage de la Nupes dans la 4^e circonscription de Loire-Atlantique.

contact@rezeagauchetoute.fr
rezeagauchetoute.fr

BIEN VIVRE À REZÉ

Bilan à mi-mandat de la majorité

Beaucoup d'autosatisfaction, mais quelle est la réalité ?

Soyons concrets en partant du vécu de certaines citoyennes et citoyens, par exemple ceux du village oublié de l'Aufrère. La majorité énonce le « désir de redonner aux habitants la capacité de peser sur les décisions » et d'« échanger avec les habitants ». Depuis le début du mandat, l'association des habitants du village de l'Aufrère a sollicité la ville pour des rencontres, entre autres sur le terrain, pour agir sur les conditions de circulation de ce quartier et alentour pour sécuriser les déplacements doux (piétons et cycles), rechercher le moyen de désenclaver ce territoire de Rezé en créant une liaison performante de transport en commun entre le chronobus C4 à Ragon et le Busway des Bourdonnières. La dernière rencontre en mairie a eu lieu en mai 2023 mais, en plus de cinq mois, les élus majoritaires n'ont pas trouvé le temps de faire un compte rendu. Ils écoutent mais n'entendent pas.

Cela fait trois ans que l'on méprise les habitants, comment s'étonner « de la défiance grandissante envers les institutions ?

C'est une démocratie sourde et lente « mais certaines choses peuvent aller vite surtout quand les habitant-e-s s'en saisissent ». Ce dossier prouve que cela est faux. Les habitants ont été proactifs en faisant une enquête de voisinage et ont proposé des actions restées lettre morte. Les grands projets sont glorifiés et masquent le déficit de mobilité pour les quartiers oubliés. L'exemple concret, ci-dessus, démontre qu'il y a un grand écart entre le discours et le réel. « Associer les citoyen-ne-s à l'élaboration des actions qui les concernent », il serait souhaitable de mettre cette parole en pratique. Nos concitoyennes et concitoyens aimeraient de la part de Rezé citoyenne moins d'autosatisfaction, plus de considération et plus de réalisations.

Loïc SIMONET – loic.simonet@mairie-reze.fr, Nadine BIHAN – nadine.bihan@mairie-reze.fr et François NICOLAS – francois.nicolas@mairie-reze.fr
bienvivreareze.home.blog

REZÉ VILLE DE PROJETS

Samedi 7 octobre 2023

Le Hamas a lancé depuis Gaza une attaque coordonnée en territoire israélien. Le Hamas est sur la liste officielle des organisations terroristes de l'Union européenne.

Dire d'abord l'horreur des charniers découverts chaque jour, des familles entières, des femmes, des enfants, abattus à bout portant par une organisation fanatique qui a semé la terreur en Israël.

De plus, les enlèvements de civils israéliens et les prises d'otages par le Hamas nous révoltent. Ces prises d'otages sont interdites par le droit international et constituent des crimes contre l'humanité. Tous les civils retenus en otages doivent être libérés immédiatement, sans condition, sains et saufs.

Du côté d'Israël, les représailles contre Gaza ont été immédiates et massives. On compte déjà de nombreuses victimes civiles. La bande de Gaza subit un siège total qui prive ses habitants d'électricité, d'eau et de gaz.

Une fois encore, ce sont les populations civiles qui paient le prix fort d'un conflit enlisé depuis des décennies. On dénombre des centaines de morts et des milliers de blessés des deux côtés, et le bilan ne cessera de s'alourdir.

Ce serait une faute de confondre le Hamas avec l'ensemble de la population palestinienne.

Nous appelons évidemment à protéger les civils palestiniens et israéliens.

Nos pensées vont à toutes les personnes touchées par cette violence meurtrière.

De plus, nous adressons tout notre soutien à Madame Agnès Bourgeois, maire de Rezé, suite aux événements qui se sont produits vendredi 6 octobre dernier dans le cadre d'une réunion publique à Rezé. Rien ne justifie la violence physique et les insultes envers les élus. Ces violences fragilisent les valeurs de la République, abîment la démocratie.

Sophia Bennani, Laurent Le Forestier, Yannick Louarn

Objets trouvés

Votre enfant a perdu son doudou, vous avez perdu votre portefeuille, vos clés... ? Vous avez trouvé des papiers d'identité dans la rue ? Rendez-vous à l'accueil de la mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Si vous reconnaissez un objet vous appartenant, une carte d'identité vous sera demandée pour le retirer. Aux horaires de fermeture de la mairie, vous pouvez apporter les objets trouvés au commissariat de police, 8, allée de Touraine.

INFOS – 02 40 84 43 00

Deux rendez-vous pour les 16-25 ans

Vous avez entre 16 et 25 ans, participez à la journée bien-être et estime de soi organisée samedi 25 novembre, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h au centre socioculturel Château (11, place Jean-Perrin). Au programme, sophrologie, cuisine, coiffure et bien d'autres ateliers à découvrir. Et votre avenir ? Prenez-le en main et venez à la rencontre des professionnels qui vous renseigneront sur l'emploi, l'orientation, la formation, le logement...
Vendredi 1^{er} décembre, de 10h à 12h et de 13h30 à 17h au service jeunesse et citoyenneté (19, avenue de la Vendée).

INFOS ET INSCRIPTIONS – 02 40 13 44 25

Pourquoi contacter un défenseur des droits ?

Autorité constitutionnelle indépendante, le défenseur des droits œuvre pour la défense des droits des usagers des services publics, pour défendre et promouvoir les droits de l'enfant. Il lutte également contre les discriminations prohibées par la loi et promeut l'égalité, veille au respect de la déontologie des personnels de sécurité. À Rezé, Myriam Langlois reçoit gratuitement à la Maison de la justice et du droit (8, rue Jean-Baptiste-Vigier) tous les lundis, sur rendez-vous.

INFOS – 02 51 11 37 00

1^{er} novembre : collecte des déchets différée

Les jours fériés, il n'y a pas de collecte des déchets et les déchetteries et écopoints sont fermés. La collecte est décalée au jour suivant. Si vos poubelles sont habituellement collectées le lundi, elles seront donc collectées le mardi ; ce décalage est également valable pour les jours suivants de la semaine.

INFOS – Pôle Loire, Sèvre et Vignoble (Nantes Métropole) : 02 72 01 26 00

Cancer du sein, pensez au dépistage

Si vous avez entre 50 et 74 ans, l'assurance maladie vous adresse tous les deux ans un courrier d'invitation pour réaliser une mammographie de dépistage. C'est un moyen simple, de qualité et gratuit pour détecter un cancer du sein le plus tôt possible. Si vous n'avez pas reçu de courrier, adressez-vous à votre médecin traitant qui vous indiquera la marche à suivre.

INFOS – ameli.fr

L'histoire de vie et le patrimoine des ménages

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise jusqu'au 16 décembre 2023 une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Pour certains ménages, elle fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014, 2017 et 2020. Les ménages seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Celui-ci sera muni d'une carte officielle d'accréditation lors de sa visite. La participation à cette enquête est obligatoire.

INFOS – Insee.fr

Éducation : tout savoir sur le portail e-lyco

E-Lyco est un espace de travail collaboratif accessible aux équipes pédagogiques, aux parents et aux élèves des collèges et lycées. Il donne des informations et offre un éventail de ressources pédagogiques très large. Un mot de passe, transmis en début d'année scolaire, permet aux familles d'accéder aux informations liées au collège ou au lycée (cahier de textes, notes, agenda de la classe...).

INFOS – e-lyco.fr

Don du sang

L'association pour le don du sang à Rezé organise une collecte samedi 4 novembre de 8h à 12h dans la Halle de la Trocardière. Réservation conseillée sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

INFOS – 06 60 02 86 90, 02 40 32 85 40, dondusang-reze.net

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

DU 22 AOÛT 2023 AU 18 SEPTEMBRE 2023 : Irène Noyer ; Théo Bequignon ; Aimery Le Brun ; Asaël Bony ; Léonie Salort ; Jules Adelinet ; Sibylle Le Brun ; Yann-Étienne Gicquel Rivoal ; Awal Youssouf ; Emma Pinault ; Emin Alizada ; Pacôme Fontant ; Tauane De Abrantes Sebastiao ; Ainhoa Pérez ; Ella Liaigre Rio ; Colin Kiffer Parenton ; Johan Maisonneuve ; Jordan Guénel ; Noah Jarry ; Kevin Margean ; Anaé Trovalet ; Esmée Guilbaud Le Scao ; Pablo Poignant Chalot ; Sahid Jalloh ; Lola Daoudou Bakary.

MARIAGES

DU 25 AOÛT 2023 AU 23 SEPTEMBRE 2023 : Christian Aillerie et Sandrine Le Duc ; Jean-Michel Rivalin et Patricia Sarrouilhe ; Emmanuel Robert et Clara Chauvin ; Marc Bigan et Pauline Harand ; Fabien Fritz et Hélène Jousse ; Mathieu Le Bastard et Sandrine Lecot ; William Le Meut et Manon Philipponneau ; Anne-Marie Castéran et Frédéric Burgaleta ; Thibault Juton et Corinne Evenat ; Maxime Pansard et Pauline Bordes ; Bruno Burel et Sandrine Augy ; Adrien Sivet et Amélie Glaud.

DÉCÈS

DU 17 AOÛT 2023 AU 21 SEPTEMBRE 2023 : Nicole Lemasçon née Rouot, 92 ans ; Marcelle Guilloux née Rondineau, 96 ans ; Jeannette Bazin née Roque, 76 ans ; Karine Letouzey, 47 ans ; Henri Gourmelen, 90 ans ; Marie-Jeanne Ricordeau née Olejnik, 64 ans ; Eliane Vallée née Ménard, 96 ans ; Alain Lucas, 72 ans ; Michel Robin, 91 ans ; Bernard Trochu, 90 ans ; Jean-Claude Jolin, 82 ans ; Sébastien-Laurent Branchereau, 51 ans ; Paul Mélou, 92 ans ; Stéphane Aubert, 62 ans ; Suzanne Gourbi née Puren, 101 ans ; Lydie Launay née Pouézévara, 55 ans ; Yvonne Chauvat

née Jolivet, 99 ans ; Francine Saintot née Mauras, 101 ans ; Louise Le Gallic née Gallouët, 92 ans ; Berthe Moriceau née Métaireau, 92 ans ; Loïc Hetreau, 68 ans ; Ludovic Michon, 95 ans ; Rémi Durand, 89 ans ; Georgette Meignan née Regnier, 100 ans ; Silvine Bourdais née Goubault, 92 ans ; Roger Maquère, 95 ans ; Gilles Brechet, 86 ans ; Francis Fortumeau, 102 ans ; Joseph Couillaud, 90 ans ; Michel Bernard, 86 ans ; Dominin Jousset, 68 ans ; Auguste Chazalette, 92 ans ; Gabrielle Fortun née Roth, 60 ans ; Gwénaëlle Deshoux née Le Saux, 59 ans ; Mario Azaïs, 63 ans ; Henri Ciron, 69 ans.

fresh. LE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

UN NOUVEAU MAGASIN QUI DONNE FAIM.

DANS VOTRE NOUVEAU MAGASIN DE PRODUITS FRAIS

REZÉ

Zone Commerciale Atout Sud – horaires sur fresh.fr

FRUITS • LÉGUMES • VIANDES • POISSONS • FROMAGES • TRAITEUR

RCS : Nantes B 908 499 874

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. www.mangerbouger.fr



Lydie MORILLEAU & Julien PREAU
AU SERVICE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

UNE DE VOS CONNAISSANCES
SOUHAITE VENDRE UN BIEN IMMOBILIER ?
METTEZ-NOUS EN RELATION
& **RECEVEZ 500 € PAR VENTE*** !



Pour en savoir plus
sur le parrainage

Scannez ce QR Code



ou contactez-nous au

07 49 30 37 67
www.votre-bien.immo



Orpi

VENTE
LOCATION
GESTION
NEUF

NE CHERCHEZ PLUS,
FAITES VOUS ACCOMPAGNER
DE LA MEILLEURE ÉQUIPE
D'AGENTS IMMOBILIERS DE REZÉ



Estimation offerte
sous 48 heures



* Le 20/09/2023 : 114 avis Google | 4,7 étoiles

13 avenue de la 4^{ème} République • Rezé
02 51 83 09 09 • foncierementvotre@orpi.com



CIRCUIT
COURT



FRAÎCHEUR
ET QUALITÉ



PRODUITS
PREMIUM



VENTE EN DIRECT DES CRIÉES ET DES PÊCHEURS FRANÇAIS
Le Croisic - La Turballe - Noirmoutier



lundi 11h - 14h
du mar. au vend. 9h - 19h
samedi 9h - 14h

73 rue Jules Vallès
44340 BOUGUENAIS
02 49 62 15 10
www.lacrieedacote.fr

Bon d'achat
sur présentation du prospectus
jusqu'au 18 novembre 2023

5 € offerts
dès 30 € d'achat